## AB/AM BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

DECRET N° 2021-\_\_0855/PRES/PM/MAECIABE/ MINEFID portant ouverture d'un Consulat honoraire du Burkina Faso en République de Guinée-Bissau

## LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Vu la Constitution;

Vu le décret n°2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n°2021-0002/PRES/PM du 10 janvier 2021 portant composition du Gouvernement;

Vu le décret n°2021-0023/PRES/PM/SGG-CM du 1<sup>er</sup> février 2021 portant attributions des membres du Gouvernement;

Vu la Convention de Vienne sur les relations consulaires du 24 avril 1963 ;

Vu le décret n°2003-283/PRES/PM/MAECR du 9 juin 2003 portant règlementation de la fonction de Consul Honoraire du Bukina Faso à Vétranger;

Vu le décret n°2015-1584/PRES-TRANS/PM/MAECR/MEF du 28 décembre 2015 portant définition des juridictions des Missions Diplomatiques du Burkina Faso;

Vu le décret n°2021-0420/PRES/PM/MAECIABE du 19 mai 2021 portant organisation du Ministère des affaires étrangères, de la coopération, de l'intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur;

Sur rapport du Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur :

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 02 juin 2021 ;

## **DECRETE**

<u>Article 1</u>: Il est ouvert un Consulat honoraire du Burkina Faso en République de Guinée-Bissau, avec pour circonscription consulaire, l'ensemble du territoire bissao-guinéen.

Article 2 : Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Article 3: Le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 11 aout 2021

Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

## Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement

Alpha BARRY

Lassané KABORE